



**Note à l'intention des médias N°28
22 décembre 2004**

LE POINT SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ANTIPALUDIQUES

Genève – Le 8 novembre, l'OMS a annoncé une pénurie d'artéméter-luméfantrine, association médicamenteuse antipaludique comportant de l'artémisinine (ACT), au cours de la période s'étendant de novembre 2004 à mars 2005 (<http://mosquito.who.int/malariacontrol>).

Sur la base des informations récemment fournies à l'OMS par Novartis, la situation de pénurie devrait se prolonger au-delà du mois de mars en raison de l'insuffisance des matières premières nécessaires à la fabrication du médicament. Novartis a informé l'OMS que la production d'artéméter-luméfantrine dépend beaucoup des délais de livraison par les fournisseurs chinois de l'artémisinine – une matière première extraite d'une plante, *Artemisia annua* – et de son produit dérivé l'artéméter.

Les ACT constituent actuellement les médicaments les plus efficaces contre le paludisme à falciparum – la forme la plus mortelle de la maladie ; et l'artéméter-luméfantrine, produit par Novartis sous le nom de marque Coartem®, est le seul médicament de ce type actuellement disponible en doses fixes (les deux substances étant associées dans un même comprimé). A la suite d'un accord conclu en 2001, Novartis fournit à l'OMS au prix coûtant l'artéméter-luméfantrine destiné au secteur public des pays en développement d'endémie.

Quarante pays (dont 20 pays africains) ont officiellement adopté les ACT pour le traitement du paludisme depuis 2001. Vingt ont adopté l'artéméter-luméfantrine comme traitement de première ou de deuxième intention.

Novartis a informé l'OMS que, malgré les investissements consentis et l'augmentation rapide de la production pour faire face aux besoins croissants d'artéméter-luméfantrine, elle se trouve dans l'incapacité d'utiliser pleinement sa capacité de production mensuelle de 5 millions de traitements en raison de l'insuffisance des matières premières.

Novartis annonce qu'elle obtiendra des dérivés de l'artémisinine en quantité suffisante pour produire quelque 60 millions de traitements standard. Mais la plupart des livraisons de matières premières seront effectuées au cours du second semestre; de ce fait, Novartis estime pouvoir produire quelque 30 millions de traitements standard en 2005 dont la moitié au cours du dernier trimestre. Ces 30 millions de doses devraient permettre de couvrir la moitié environ des besoins du secteur public en 2005 selon les estimations de l'OMS.

Les 11 pays qui ont déjà commencé à se procurer de l'artéméter-luméfantrine pour 2005 devraient recevoir au total quelque 10 millions de traitements standard. L'OMS conseille aux pays

de se renseigner avec précision sur les dates de livraison prévues, d'utiliser les stocks disponibles en conséquence et d'accroître temporairement les achats de traitements de deuxième intention selon les besoins.

Les neuf pays qui ont officiellement adopté l'artéméther-luméfantrine dans leur politique de traitement antipaludique et qui ont l'intention d'acheter et d'utiliser ce médicament en 2005 devraient ensemble pouvoir obtenir quelque 20 millions de traitements en tout. Pour faire face à l'éventualité d'une demande dépassant l'offre, l'OMS met sur pied un classement des demandes des pays en suivant un ordre de priorité fondé sur plusieurs critères objectifs, notamment la résistance connue aux autres antipaludiques et la nécessité d'appliquer les nouvelles politiques ACT.

L'OMS fournit un appui technique aux pays qui sont confrontés aux conséquences de la pénurie d'artéméther-luméfantrine. Chaque pays qui a effectué une commande est avisé des disponibilités et du calendrier de livraison.

Les partenaires de l'initiative pour Faire Reculer le Paludisme, et notamment l'OMS, se sont par ailleurs engagés à renforcer la prévention du paludisme en cherchant à étendre rapidement la distribution gratuite ou à des prix fortement réduits de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Des initiatives visant à encourager la culture d'*Artemisia annua* sur une plus grande échelle ont également été lancées.

Pour plus de renseignements, s'adresser à : Judith Mandelbaum-Schmid, Communications, Département Faire reculer le paludisme, Organisation mondiale de la Santé, Avenue Appia 20, 1211 Genève 27, Suisse. Tél. 41-22-791-2967, portable 41-79-254-6835, courriel schmidj@who.int.

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond OMS peuvent être obtenus sur la page d'accueil de l'OMS <http://www.who.int/>.